



## Reception chantier, non respect du plan

Par **marc35**, le **28/09/2013** à **22:19**

Bonjour. La remise des clés de notre future maison est planifiée dans 2 mois. Les plans ayant une erreur et donc n'ayant pas pu être respectés, nous ne pourrions pas avoir l'accès prévu entre l'étage de la maison et le haut du garage. L'idée étant de faire une chambre dans le futur.

->De quelle façon dois je signaler ce point dans les réserves de réception du chantier?

->J'ai envoyé un recommandé au constructeur en estimant le préjudice de la façon suivante. Préjudice = impact sur le prix de vente de la maison avec cette chambre en plus - le prix des travaux pour la réaliser. Le montant du préjudice étant plus élevé que les 5% dus à la livraison suis je en droit de garder ces 5% ? Merci de votre réponse. Cordialement